

Réf: Dossier N° 020212

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « NAKLAN TRANSPORT »

Siège social Abidjan, Cocody, ABATTA, lot 514,ilot 59

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 19/05/2021 , et enregistrés au CEPICI le 28/05/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NAKLAN TRANSPORT »

Objet : TRANSPORT PUBLIC DE PERSONNES ET DE MARCHANDISES. ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL : L'ACQUISITION, LA LOCATION ET LA VENTE DE TOUS BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES. L'EMPRUNT DE TOUTES SOMMES AUPRES DE TOUS ETABLISSEMENTS FINANCIERS AVEC POSSIBILITE DE DONNER EN GARANTIE TOUT OU PARTIE DES BIENS SOCIAUX. LA PRISE EN LOCATION GERANCE DE TOUS FONDS DE COMMERCE. LA PRISE DE PARTICIPATION DANS TOUTE SOCIETE EXISTANTE OU DEVANT ETRE CREEE. ET GENERALEMENT, TOUTE OPERATIONS FINANCIERES, COMMERCIALES, INDUSTRIELLES, MOBILIERES ET IMMOBILIERE, SE RAPPORTANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL OU POUVANT EN FACILITER L'EXTENSION OU LE DEVELOPPEMENT

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABATTA, lot 514,ilot 59

Dirigeant(s) : M OUATTARA NAKLAN DANIEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-02536 du 07/07/2021 au

Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°15757/GTCA/RC/2021 du 07/07/2021

